



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 29 décembre 2011

Sécurité - Nuit de la Saint-Sylvestre

Les festivités de la Saint-Sylvestre donneront lieu dans l'Hérault à une mobilisation des services de l'Etat.

En matière de sécurité routière, les forces de police et de gendarmerie seront particulièrement engagées sur les routes pour prévenir et réprimer les infractions et les conduites à risques (dont alcool et stupéfiants). Une quarantaine de postes de contrôle seront installés entre samedi 17h et dimanche 8h sur les routes du département.

En matière de tranquillité publique, un renfort de CRS et de gendarmes mobiles sera déployé à Montpellier et à Béziers.

Enfin, au plan juridique, dans le département de l'Hérault, par arrêté du 14 décembre dernier, le préfet a interdit la vente, le transport et l'utilisation d'artifices de divertissement par les particuliers du samedi 31 décembre 14h au dimanche 1^{er} janvier 7h. La vente d'essence en bidons aux mineurs est interdite de manière permanente.

Contact presse : 04 67 61 61 25
communication@herault.pref.gouv.fr